

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL

04 50 33 61 13
sandrine.stoessel@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le mercredi 16 juillet 2014

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France – Dimanche 20 juillet 2014

P.J. : Message de monsieur le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire auprès du ministre de la défense

A l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de monsieur Kader ARIF, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire auprès du ministre de la défense, qu'il vous appartiendra de lire, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire des associations représentatives des communautés persécutées, juives et tziganes en particulier.

Je vous rappelle également que, comme pour toute journée nationale, les édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises ce dimanche 20 juillet 2014.

Pour le préfet,
la directrice de cabinet



Anne COSTE de CHAMPERON

**Message de Monsieur Kader ARIF,
secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé
des anciens combattants et de la mémoire**
**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat
français et d'hommage aux « Justes » de France.**

20 juillet 2014

Il y a plus de 70 ans, les Parisiens étaient les témoins de crimes abjects.

La « rafle du Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942 au cours de laquelle 13 152 Juifs furent capturés par la police française a laissé une marque indélébile dans tout le pays.

Marque d'horreur mais aussi de honte. Oui de honte, car c'est sur ordre de l'Etat français que ces Juifs ont été humiliés, enfermés, déportés, exterminés.

A travers les raflés du Vel d'Hiv, c'est aux plus de 75 000 Juifs de France arrêtés entre 1941 et 1944 que nous pensons. 75 000 Juifs déportés vers les camps où la mort les attendait presque toujours. 75 000 hommes, femmes et enfants, dont à peine 2 500 rentrèrent au pays. 75 000 hommes, femmes et enfants qui rejoignaient les plus de 5 millions de Juifs d'Europe victimes, comme eux, du système d'extermination nazi.

2014 est le 70^e anniversaire de la Libération de la France. Mais cette année commémorative ne peut et ne doit oublier qu'en 1944 encore, des femmes, des hommes et des enfants étaient destinés à subir la « solution finale » pensée par les architectes nazis de la déshumanisation. Du 21 au 25 juillet 1944, il y a tout juste 70 ans, avait lieu la dernière grande rafle : 250 enfants hébergés dans les maisons de l'Union générale des israélites de France sont emportés. Le 23 juillet 1944, progressant vers l'ouest, l'armée rouge libérait le premier camp : Maïdanek, près de Lublin en Pologne. Il ne restait que peu de prisonniers, la plupart des détenus ayant été transférés vers Auschwitz en plusieurs vagues. Le 17 août 1944, encore, des déportés partent de Drancy, entassés dans le convoi n° 79 à destination de Buchenwald.

C'est tout cet innommable que la cérémonie du Vel d'Hiv nous fait partager. Enseigner cette Histoire, c'est l'enseigner dans sa vérité, dans sa justesse et dans sa brutalité. C'est enseigner la France telle qu'elle a été, avec ses bourreaux et ses héros. Et des héros, elle en a eus beaucoup. Parmi eux, les Justes parmi la Nation.

En quelques mois, ils ont constitué de véritables chaînes de solidarité. Combien furent-ils à se battre avec pour seules armes leur conscience, leur courage, leur humanité ? Plus de 3 760 sont aujourd'hui recensés. Davantage, sans doute, demain. Et combien de vies ont-ils sauvées ?

Dans l'adversité, ils ont été prêts à donner leur existence pour préserver celle d'un autre, qu'il ne connaissait pas mais qui aurait pu être un parent, un ami, un voisin, tant il leur ressemblait, tant il était eux.

A force d'abnégation et de foi en l'humanité, ces "Justes" parvinrent à sauver des milliers de personnes dont 80 % des enfants dont ils eurent la charge.

Tout comme les Résistants ont su garder vivante la flamme du pays de la Liberté, les "Justes de France", par leur courage, ont rendu l'honneur au pays des Droits de l'Homme et maintenu vive la flamme de l'humanité en maintenant la vie.

Ces engagements courageux et entiers doivent élever nos consciences à la compréhension de ce que la haine de l'Autre est capable d'engendrer.

Aucun silence ne doit taire une telle tragédie. Car se taire, c'est accepter. Le seul silence qui vaille est celui du recueillement que le souvenir de la rafle du Vel d'Hiv nous impose. Un silence entrecoupé de quelques mots parfois pour rappeler les faits. Pour que plus jamais personne ne connaisse de telles souffrances.

Les événements sont à la fois riches d'enseignements et porteurs de sens. Par peur, par ignorance souvent, par égoïsme parfois, certains choisirent la soumission, le repli sur soi, le rejet de l'Autre. Certains choisirent la voie du pire et collaborèrent. La plupart ont laissé faire. D'autres en revanche prirent le risque de s'opposer, au nom de la Justice, au nom de la Liberté, au nom d'une certaine idée de la France. Ils savaient l'enjeu, ils en connaissaient le prix. Beaucoup l'ont payé.

Ne les oublions pas.

Kaden Mf